



## Question écrite

### Bilan de la campagne de sensibilisation aux règles de stationnement

Au mois de juin 2017, la police municipale de Porrentruy lançait une campagne de sensibilisation aux règles de stationnement.

Les habitants de Porrentruy ont reçus un petit fascicule qui rappelait les règles de stationnement. Ceci partant du constat que les agents municipaux faisaient face depuis quelque temps à des incivilités : des voitures sur les trottoirs ou des places handicapées occupées par des valides. Bilan que l'ensemble de la population bruntrutaine pouvait également tirer en se promenant en ville.

Dans le communiqué de presse de l'époque, on annonçait une phase de répression consécutive à la prévention et l'éducation. Les policiers allaient ressortir leur carnet pour orner les voitures mal parkées. Avant de devoir payer 40 ou 120 francs.

Selon les remarques de nombreux citoyens, l'occupation des trottoirs, le parcage hors case, les dépassements de temps des horodateurs, etc. ne semblent pas avoir diminué. Et selon les comptes communaux, les amendes d'ordres n'ont pas décollé.

D'où nos questions :

- Quel bilan la police tire-t-elle de cette action ?
- Le nombre d'incivilités a-t-il diminué à Porrentruy et spécialement en vieille-ville ?
- La Police a-t-elle dû verbaliser d'avantage ou compte-t-elle prochainement faire ou refaire une action de répression ?

Le groupe PCSI